

DROIT À L'EAU : EAU DE PARIS MOBILISE LES ASSOCIATIONS

Eau de Paris lance un appel à projets auprès d'associations pour favoriser l'accès à l'eau pour tous. Ce sont près de 200 000 euros qui seront consacrés en 2016 et 2017 à la mise en œuvre d'un dispositif de solidarité, dans le cadre de la loi Brottes.

Eau de Paris lance un **appel à projets** auprès des associations œuvrant dans le domaine social pour favoriser la mise en œuvre du droit à l'eau et accompagner les foyers et familles parisiennes en grande précarité. Les structures associatives intéressées sont invitées à télécharger le dossier de présentation de l'appel à projets sur le site internet d'Eau de Paris www.eaudeparis.fr. Les réponses à l'appel à projets sont à remettre avant le **9 septembre 2016**.

Eau de Paris souhaite intervenir auprès des foyers les plus fragiles économiquement pour promouvoir les bonnes pratiques en matière d'usages de l'eau, la consommation d'eau du robinet comme eau de boisson, et aider les foyers à identifier les surconsommations et les fuites, et réduire ainsi durablement la part de leur budget consacré à l'eau. Ce dispositif, développé en lien étroit avec la Mairie de Paris, permettra aussi de repérer les foyers en grande précarité et de les orienter vers les interlocuteurs sociaux municipaux.

Pour Célia Blauel, Maire Adjointe de Paris et Présidente d'Eau de Paris, *«Cet appel à projets vient compléter une politique sociale d'Eau de Paris très ambitieuse – prix bas, contribution au Fonds de solidarité de la Mairie de Paris, ou encore dispositif à destination des sans-abri. Cet engagement pour le droit à l'eau est inhérent à la gestion 100% publique de l'eau dans la Capitale. »*

L'accès à l'eau figure au rang des droits humains fondamentaux, auquel la Ville de Paris et son entreprise publique Eau de Paris sont particulièrement attachés. C'est pourquoi le Conseil de Paris du 15 février 2016 a décidé de la création de ce dispositif, dans le cadre de la loi Brottes du 15 avril 2013, portant notamment diverses dispositions sur la tarification de l'eau.

Première entreprise publique d'eau en France, **Eau de Paris** capte, produit et distribue l'eau potable à 3 millions d'utilisateurs et 93 000 abonnés. 900 collaborateurs allient quotidiennement expertises et compétences au service de l'intérêt général pour délivrer une eau d'excellente qualité. Triplement certifiée, élue pour la quatrième année consécutive service client de l'année, l'entreprise publique investit pour le long terme et innove au service du territoire durable.

Eau de Paris en chiffres



3 M d'utilisateurs
93 000 abonnés



3.33€^{TTC}/m³
(dont 0.99 €HT/m³ pour
la part eau potable)



171,5 M de m³ d'eau
potable consommés/an



450 M€ d'investisse-
ment entre 2015 et 2020



92 % des Parisiens*
satisfaits du service de l'eau



82,4 M de m³ d'eau non
potable mis en distribution/an



470 km
d'aqueducs



2050 km
de conduites d'eau potable
1700 km
de conduites d'eau non potable



98,6%
de compteurs télérelevés



89,9 %
de rendement du réseau
(moyenne nationale à 80%)

* étude de satisfaction des utilisateurs - BeBetter pour Eau de Paris - octobre 2015

eaudeparis.fr

